

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2012

---=oOo=---

L'an deux mille douze, le 30 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Janine FEUDÉ, Maire, sur convocation du 23 mars 2012.

Étaient présents : Mesdames BAUDOUIN, DESCHAMPS, FEUDÉ, LONGWELL, ROISAIN, et VITORIA , Messieurs BÉNIS, BERNARD, BOURGOUIN, HALLIFAX, JAM, SARLAT.

Absents excusés :

- **Mandant** : Madame BELAN
- **Mandant** : Madame ERCKSEN
- **Mandant** : Madame SAINT JAMES
- **Mandataire** : Madame DESCHAMPS
- **Mandataire** : Madame FEUDÉ
- **Mandataire** : Monsieur BOURGOUIN

Absents : Madame MARY et Monsieur d'ABBADIE-d'ARRAST

Secrétaire de séance : Monsieur JAM

---=oOo=---

OBJET N°1-03-2012 : COMPTE RENDU DU 2 MARS 2012

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

OBJET N°2-03-2012 : COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – BUDGET PRINCIPAL -

Après délibération, le Conseil municipal **ADOPTE** le compte administratif 2011 comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 160 127,60 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 390 073,01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 : 229 945,41 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 626 251,90 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 750 271,77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 : 124 019,87 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010 : - 193 249,37 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011 : - 69 229,50 €

VOTE : 14 POUR

OBJET N°3-03-2012 : COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET PRINCIPAL -

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le compte de gestion 2011 comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE 2011

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	: 229 945,41 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	: - 69 229,50 €
TOTAL	: 160 715,91 €

OBJET N°4-03-2012 : COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 – BUDGETS ANNEXES -

Après délibération, le Conseil municipal **ADOpte** les comptes administratifs 2011 comme suit :

➤ **LOTISSEMENT LES COURTILS 1**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	: 172 034,08 €
RESULTAT 2011 (EXCEDENT)	: 172 034,68 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	: 69 711,57 €
RESULTAT 2011 (EXCEDENT)	: 69 711,57 €

➤ **LOTISSEMENT LES COURTILS 2**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	: 9 075,57 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	: 142 332,78 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: 133 257,21 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	:- 101 844,77 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: 31 412,44 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	: 16 334,08 €
RESULTAT 2011 (DEFICIT)	: - 16 334,08 €

➤ **LOTISSEMENT DE LA POMMERIE**

RESULTAT 2011 (DEFICIT)	: - 16 232,66 €
---------------------------------	------------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	: 16 898,00 €
RESULTAT 2011 (EXCEDENT)	: 665,34 €

➤ **PAVILLONS DES PERSONNES AGEES**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	: 10 286,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: - 10 286,73 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	: 4 195,02 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: - 6 091,71 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	: 128 282,93 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: - 128 282,93 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	: 333 449,79 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: 205 166,86 €

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	: 80 053,30 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	: 101 876,31 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: 21 823,01 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	: - 13 875,29 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: 7 947,72 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	: 461 193,75 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	: 34 419,29 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: - 426 774,46 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	: 380 213,15 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: - 46 561,31 €

➤ **ZAC HEDE-BAZOUGES**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	: 12 420,13 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	: - 12 420,13 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	: - 11 143,36 €
RESULTAT DE CLOTURE 2011	: - 23 563,49 €

VOTE : 14 POUR

OBJET N°5-03-2012 : COMPTES DE GESTION 2011 – BUDGETS ANNEXES -

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les comptes de gestion 2011 comme suit :

➤ **LOTISSEMENT LES COURTILS 1**

RESULTAT DE CLOTURE 2011	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	: 172 034,68 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	: 69 711,57 €
TOTAL	: 241 746,25 €

➤ **LOTISSEMENT LES COURTILS 2**

RESULTAT DE CLOTURE 2011	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	: 31 412,44 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	: - 16 334,08 €
TOTAL	: 15 078,36 €

➤ **LOTISSEMENT DE LA POMMERIE**

RESULTAT DE CLOTURE 2011

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : **665,34 €**

➤ **PAVILLONS DES PERSONNES AGEES**

RESULTAT DE CLOTURE 2011

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT : **- 6 091,71 €**

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : **205 166,66 €**

TOTAL : **199 075,15 €**

➤ **BUDGET ZAC HEDE-BAZOUGES**

RESULTAT DE CLOTURE 2011

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT : **- 23 563,49 €**

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

RESULTAT DE CLOTURE 2011

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : **7 947,72 €**

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : **- 46 561,31 €**

TOTAL : **- 38 613,59 €**

OBJET N°6-03-2012 : AFFECTATION DE RESULTAT 2011 – BUDGET PRINCIPAL -

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le résultat de la Section de Fonctionnement du budget principal présente au 31 décembre 2011, **un excédent de 229 945.41 €** et que le résultat d'investissement est **déficitaire de 69 229.50 €**.

Madame le Maire propose d'affecter la totalité de cet excédent à la Section d'investissement soit la somme de **229 945.41 €** qui sera inscrite au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés – du Budget Primitif 2012 -

Après délibération, le Conseil municipal, à **l'unanimité** :

➤ **ADOPTE** la proposition de Madame le Maire.

OBJET N°6 BIS-03-2012 : AFFECTATION DE RESULTAT 2011 – BUDGET ASSAINISSEMENT -

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le résultat de la Section de Fonctionnement du budget assainissement présente au 31 décembre 2011, **un excédent de 7 947.72 €** et que le résultat d'investissement est **déficitaire de 46 561.31 €**.

Madame le Maire propose d'affecter la totalité de cet excédent à la Section d'investissement soit la somme de **7 947.72 €** qui sera inscrite au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés – du Budget Primitif 2012 -

Après délibération, le Conseil municipal, à **l'unanimité** :

- **ADOpte** la proposition de Madame le Maire.

OBJET N°7-03-2012 : TAUX D'IMPOSITION 2012

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition 2012 comme suit :
 - Taxe d'habitation : **14,36 %**
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : **16,87 %**
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **33,39 %**

VOTE A L'UNANIMITÉ

OBJET N°8-03-2012 : BUDGET PRIMITIF 2012 – BUDGET PRINCIPAL -

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2012 en section de fonctionnement pour un montant de **1 602 193 €** (Dépenses et Recettes) ;
- **ADOpte** le Budget Primitif 2012 en section d'investissement pour un montant de **2 037 198,50 €** (Dépenses et Recettes)

OBJET N°8 BIS-03-2012 : BUDGET PRIMITIF 2012 – BUDGET PRINCIPAL - SUBVENTIONS 2012 AUX ASSOCIATIONS -

Madame le Maire rappelle qu'à la commission finances du 15 février 2012, il a été proposé d'attribuer des subventions aux associations pour l'année 2012.

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le tableau ci-annexé.

Après délibération, le Conseil municipal, par **14 voix POUR et 1 ABSTENTION** :

- **VALIDE** le tableau ci-annexé ;
- **DIT** que les crédits ont été inscrits au Budget Primitif 2012.

OBJET N°9-03-2012 : BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES 2012

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité**, **ADOpte** les Budgets primitifs 2012 suivants comme suit :



LOTISSEMENT LES COURTILS 1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 172 034,68 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 172 034,68 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 69 711,57 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 69 711,57 €



LOTISSEMENT LES COURTILS 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 195 000,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 195 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 16 334,08 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 16 334,08 €



LOTISSEMENT DE LA POMMERIE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 665,34 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 665,34 €



PAVILLONS DES PERSONNES AGEES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 199 075,15 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 199 075,15 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 205 166,86 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 205 166,86 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 117 947,72 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 117 947,72 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 126 561,31 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 126 561,31 €



BUDGET ZAC HEDE-BAZOUGES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 78 563,49 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 78 563,49 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 56 570,49 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 56 570,49 €

VOTE A L'UNANIMITÉ

OBJET N°9BIS-03-2012 : CLOTURE DES BUDGETS PAVILLONS ET LOTISSEMENT DE LA POMMERIE

Compte tenu qu'il n'y aura plus d'opérations sur ces budgets, Madame le Maire propose de clôturer ces budgets.

Après délibération, le Conseil municipal décide, à **l'unanimité** :

- de **CLOTURER** les budgets « Pavillons Personnes âgées » et le « Lotissement de la Pommerie » ;

OBJET N°10-03-2012 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LE JOLI COLLECTIF »

La convention du 1^{er} avril 2010 arrive à son terme le 30 mars 2012. Il convient donc de renouveler celle-ci.

Madame Anne LONGWELL, Adjointe à la culture, présente une nouvelle convention avec l'Association « Le Joli Collectif »

La principale modification est la prise en charge des fluides par la Commune.

Après délibération, le Conseil municipal, à **l'unanimité**, décide :

- **D'APPROUVER** la convention ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer.

OBJET N°11-03-2012 : TOILETTES DE BAZOUGES : RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Compte tenu de la création de toilettes publiques dans le bourg de Bazouges, il est nécessaire d'effectuer un raccordement au réseau d'eaux usées.

Deux devis ont été reçus.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le devis de l'Entreprise HCE de Trémuson **d'un montant de 3 100,00 € HT (3 707,60 € TTC)**
- **AUTORISE** Madame la Maire à le signer.
- **DIT** que les crédits ont été inscrits au BP 2012

OBJET N°12-03-2012 : PARTICIPATION RACCORDEMENT A L'EGOUT

Compte tenu de la réforme de la surface de plancher de référence en urbanisme, il convient de prendre une nouvelle délibération fixant les participations financières.

Les 17€/M² de SHON sont à remplacer par 17 €/M² de surface de plancher*

*Surface taxable : la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert calculée à partir du nu intérieur des façades, sans prendre en compte l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres dont on déduit les vides et trémies correspondant au passage de l'ascenseur et de l'escalier et les surfaces de plancher sous une hauteur de plafond intérieure ou égale à 1m80.

Madame le Maire rappelle la délibération n° 7 du 9 juillet 2010 fixant le montant de la participation du raccordement à l'égoût.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité**, décide de fixer les participations financières suivantes :

- **Cas 1** : Constructions existantes – : **maintien de la participation à 947,87 € HT (1 000 € TTC)**
- **Cas 2** : Constructions nouvelles (Maisons d'habitation – Immeubles) – Création d'appartements à partir d'une construction existante : **16,11 €/ M² HT de surface de plancher (17 €/M² TTC)**
- **Autres cas** : Bureaux –Surfaces commerciales : **16,11€ HT/ M² de surface de plancher (17 €/M² TTC) plafonné à 2 843,60 € HT.(3 000 € TTC)**
- **ANNULE** la délibération n° 7 du 9 juillet 2010.
- **DIT** que la présente délibération prend effet à compter du 1^{er} mars 2012.

OBJET N°13-03-2012 : INFORMATION DIA DEWOLF/LEMARIÉ

Déclaration d'intention d'aliéner DEWOLF : la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés 020 d N° 1065 (2 Impasse du Chemin Horain – 16a99ca **220 000 €**)

OBJET N°14-03-2012 : QUESTIONS DIVERSES

- ZAC de Hédé : Ouverture des plis pour la concession de la ZAC le vendredi 27 avril 2012 à 14H
- Avis favorable de la Préfecture sur la délibération du 9 décembre 2011 portant sur la Création de la ZAC
- Lecture d'un courrier de Madame Collet-Chesnot au sujet de la ZAC
- Madame ROISAIN fait part de sa déception et que la présentation du projet pour les jardins de cette partie de la ZAC (Ilot Sud) ne lui semblait pas d'une importance aussi grande. Ces espaces privés englobés dans l'ensemble du projet ZAC ont diminué sa vigilance quant aux conséquences sur les personnes concernées, notamment sur leurs jardins auxquels elles sont très attachées.

